

FORMATIONS

Les formations funéraires n'obligent en aucun cas le candidat à posséder un quelconque diplôme ni un permis de conduire (A-B-C-D-E). L'âge minimum requis est de 16 ans (âge légal).

Niveau 1 : Personnel d'exécution

Durée : 16 heures

Lieu : Espace de Formation PFL

Objet : Il procède à une ou plusieurs activités techniques liées à l'hygiène, à la présentation du défunt (toilette/habillage) et aux obsèques (inhumation, exhumation, portage des cercueils). Il assure régulièrement l'entretien et l'hygiène des locaux techniques et des lieux fréquentés par le public, assiste la famille et l'entourage du défunt lors des cérémonies.

Renseignements : Espace de Formation PFL 05 63 53 90 43

Niveau 2 et 3 : Maître de cérémonie/Personnel d'ordonnancement et d'accueil

Durée : 40 heures

Lieu : Espace de Formation PFL

Objet : Le Maître de Cérémonie est le "chef" de l'équipe qui exécute la prestation funéraire. Lors des convois funéraires, il se présente à la famille et va l'accompagner jusqu'à la fin de la cérémonie en assurant une relation de tous les instants.

Renseignements : Espace de Formation PFL 05 63 53 90 43

Niveau 4 : Assistant Funéraire

Durée : 96 heures

Lieu : Espace de Formation PFL

Objet : C'est une fonction à la fois administrative et commerciale qui requiert aussi tact, délicatesse et psychologie. Elle implique aussi une grande disponibilité, un bon équilibre psychologique personnel, le sens du contact et de la relation humaine dépourvue d'esprit de lucre.

La chambre funéraire ou le crématorium sont des lieux d'accueil pour les défunts et leur famille. L'hôtesse d'accueil, l'agent de chambre funéraire ou l'agent de crématorium sont les acteurs indispensables de ces moments spécifiques quand la famille vient dire un dernier au revoir...

Renseignements : Espace de Formation PFL 05 63 53 90 43

Niveau 5 et 6 : Responsable d'entreprise, PDG, Gérant de société...

Durée : 136 heures

Lieu : Espace de Formation PFL & Centre de Formation MP « Jean-Pierre AGUILAR »

Objet : Le dirigeant d'entreprise, suivant le lieu d'exploitation (grande agglomération, milieu rural), peut assurer des activités commerciales et assure directement le management du personnel technique, commercial et de gestion s'il y a lieu (comptabilité).

Il est juridiquement responsable de l'entreprise et de ses résultats économiques mais aussi garant de la qualité des prestations et de l'image de l'entreprise vis-à-vis de la clientèle

Renseignements : Espace de Formation PFL 05 63 53 90 43